

## Vie municipale &gt; 2 à 4

- Conseil Municipal
- Travaux
- Etat civil
- Réunions de quartiers
- Informations municipales

## Intercommunalité &gt; 5

- CCAS
- SMIX

## Solidarité &gt; 6

- Octobre rose
- Téléthon
- Repas des Aînés

## Manifestations &gt; 6 à 7

- Ouverture de saison Tortill'Art
- Les Chalets de Noël : 2<sup>e</sup> édition
- Cérémonie des vœux
- Retour en images

# Le petit Soultis

JOURNAL MUNICIPAL NOVEMBRE 2025 #68



Chères St Amantaises,  
chers St Amantais,

Au moment où j'écris ces quelques lignes, Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, se déroule dans notre commune. Avec ce matin, sous un beau soleil, le départ des randonnées pédestres escortées par les quads et les véhicules anciens après le traditionnel petit déjeuner matinal. Un collectif exceptionnel est au service de cette noble cause depuis 2021.

La veille, ce fut l'inauguration du dernier équipement le « city-stade », porté par le SMIX (syndicat intercommunal avec Valtorêt) qui s'intègre parfaitement aux autres services de cet « espace gare ». La crèche, l'école publique, le tortill'art, la MJC forment ainsi un véritable pôle « enfance jeunesse » tel que nous l'avions imaginé il y a déjà de nombreuses années.

A présent, dans quelques jours se sera la réouverture tant attendue de notre église hélas fermée depuis le 18 octobre 2018. Avec de nombreuses difficultés qui nous ont obligés à repenser encore et encore les dernières phases du chantier ; après 7 longues années, quasiment jour pour jour, nous voyons enfin la concrétisation de tant d'efforts.

Que tous ceux qui ont apporté leur soutien, et il fut si précieux, soient chaleureusement remerciés !

Dans le même temps, comme indiqué dans notre dernier bulletin, 132 luminaires vont être prochainement remplacés, par des LED, ainsi que tous les coffrets d'alimentation qui permettront un pilotage à distance des installations et une utilisation adaptée aux besoins. Ce chantier est préparé en partenariat avec le SDET (syndicat d'énergie du Tarn), qui a récemment décerné à notre commune, par l'intermédiaire de mon 1er adjoint Cédric CARME, le trophée « Commune engagée » lors du salon des Maires du Tarn.

Enfin, le dispositif « village d'avenir » que nous avons pu intégrer cette année avec seulement 3 autres communes du Département, nous a été présenté en Mairie début octobre par les services de l'Etat. Il se mettra en place progressivement et permettra à Saint Amans Soult de bénéficier d'une ingénierie et d'un outil d'aide à la décision pour les projets en cours et à venir.

Nous avons proposé dans ce cadre, l'aménagement des abords de l'EHPAD, (emplacement des anciens HLM) afin de créer un espace en lien avec l'établissement et les autres lieux publics, la création de nouveaux logements locatifs et la poursuite de l'aménagement de l'Hôtel de Ville.

Comme j'ai pu le dire à plusieurs reprises, nous avons vécu un mois d'octobre exceptionnel ici à Saint Amans Soult !

En cette période, la communication des collectivités est régie par les dispositions du Code Electoral. Il ne sera nullement question dans cette gazette, de « bilan de mandat », de « perspectives et projections futures », mais simplement de vous informer sur la vie et les actualités de votre village.

J'ai néanmoins une profonde pensée en ces instants pour mon prédecesseur Alexis MOURET, et pour tous les collègues que j'ai eu l'honneur de côtoyer depuis déjà plus de 30 ans.

A mon niveau j'ai fait mon possible pour être digne, depuis bientôt deux années, de cette fonction de Maire, « le plus beau des mandats » selon la formule consacrée. Peut-être aussi le plus difficile vu les circonstances, le plus exigeant, mais aussi le plus passionnant.

Nous aurons, je n'en doute pas, l'occasion de nous rencontrer sur les diverses manifestations automnales puis lors de la traditionnelle période de Noël que je souhaite la plus chaleureuse possible pour chacun d'entre vous.

Le Maire, M. CROS Jérôme



## Deux jeunes de la Vallée du Thoré bouclent un défi monumental sur le Black Mountain Trail

149 km, 8 535 mètres de dénivelé positif, 37 heures et 19 minutes d'effort. À seulement 17 ans, Damien et Maël, deux adolescents originaires de la Vallée du Thoré viennent de réaliser une performance exceptionnelle en parcourant, en totale autonomie, l'intégralité du Black Mountain Trail.

### Un défi "OFF" hors du commun !

Pas de dossard, pas de ravitaillement officiel, pas d'assistance logistique. Les deux jeunes trailers se sont élancés le 29 juillet dernier à 10h avec un objectif simple mais ambitieux : enchaîner les quatre parcours du Black Mountain Trail, soit près de 144 km pour 7 900 m de D+. Au final, leur trace affiche 149 km et 8 535 m de dénivelé positif, avales en 37h19'30", preuve d'une endurance et d'un mental remarquables.

### Une aventure humaine avant tout.

Équipés de leurs sacs de trail et de leurs frontales, Damien et Maël ont affronté les montées, les descentes, la fatigue et les doutes, mais aussi la beauté des paysages de la Montagne Noire.

« On savait que ce serait long, mais on voulait le faire jusqu'au bout, ensemble », confient-ils.

Tout au long du parcours, ils ont pu compter l'un sur l'autre, alternant moments de concentration et instants de complicité.

### Un esprit trail exemplaire

Au-delà de la performance sportive, c'est avant tout leur maturité et leur solidarité qui impressionnent.

Dans une aventure où chaque pas compte, les deux adolescents ont su incarner les valeurs fondamentales du trail : humilité, effort et liberté.

« Ce n'est pas juste un défi sportif, c'est une expérience de vie », souligne un proche admiratif.

### La jeunesse au sommet

À 17 ans, Damien et Maël montrent que la passion, la rigueur et la persévérance n'attendent pas le nombre des années.

Ce défi "OFF" restera sans doute comme un tournant dans leur parcours de jeunes athlètes, mais aussi comme une source d'inspiration pour toute une génération.

Une chose est sûre : la relève du trail est déjà en marche, et elle vient du Tarn.



## Une soirée de partage et d'émotion

Le vendredi 3 octobre dernier, nous avons eu l'honneur de recevoir Damien et Maël, qui ont réalisé en juillet dernier cet ultra-trail regroupant les quatre parcours du Black Mountain Trail.

Un réel plaisir de revenir avec eux sur cet immense défi sportif et humain, à travers un très beau film documentaire retraçant leur aventure.

**Bravo à eux !**



## Conseil municipal du 9 avril 2025

Compte financier unique 2024 - adoptéAffectation du résultat BP de la commune de l'exercice 2024 - adopté

Taux d'impositions directes locales 2025

Taxe foncière (bâti) : 55.83

Taxe foncière (non bâti) : 103.18

Taxe habitation : 10.80

Commune : Budget Primitif 2025

## Section de Fonctionnement :

Dépenses :	1 629 649 €
Recettes :	1 629 649 €

## Section d'Investissement :

Dépenses :	575 015 €
Crédits de report :	385 660 €
<b>Total</b>	<b>960 675 €</b>
Recettes :	886 487.50 €
Crédits de report :	94 187.50 €
<b>Total</b>	<b>960 675 €</b>

Choix du devis des travaux de peinture de l'église

Le conseil Municipal a décidé d'accepter le devis de l'entreprise LACOMBE pour un montant HT de 33 060.58 €.

Convention avec l'association « la petite loco » pour concours à titre gratuitConvention avec l'association « MJC Saint Amans Albine » pour concours à titre gratuitÉcole Sainte Marie : participation aux dépenses de fonctionnement

Le Conseil Municipal a décidé de verser à l'association École Sainte Marie – Saint Joseph la somme de 900 € au titre des frais de fournitures scolaires à l'unanimité.

Subventions

Sérénitarn	550
Association Anciens d'Algérie (FNACA)	70
Association Culturelle de Saint Amans	700
Association Flair du Pays d'autan	100
Association parents d'élèves Ecole Ste Marie St Joseph	360
Association prisonniers de guerre (PG-CATM)	70
Campleinair	1000
Comité des fêtes	3000
Comité des fêtes (exceptionnel)	1500
Foyer Laïque	270
Judo Club Saint Amantais	1200
Patineurs Saint Amantais	1800
Pétanque Saint Amantaise	360
Société de Chasse Saint Amantaise	600
Sport Olympique St Amantais Volley ball	600
TFC 81	4000
TFC 81 (exceptionnel)	500
Les Baladins du Thoré	320
Les Baladins du Thoré (except)	400
Tennis Club Saint Amantais	1000
Autan Rando	230
Atelier Age d'or	320
Anciens Elèves du Lycée Forestier	300
MJC	4500 + 3000
Crèche (LA PETITE LOCO)	14 943 + 24 369
Souvenir Français	70
RPE (Relais Petite Enfance)	787
OGEC	2500
Jeunes Pompiers Mazamet	100
CLCV Consommateur	50
Sauvegarde Patrimoine Thoré	100
Sauvegarde Patrimoine Thoré (except)	400
Thoré Rugby Club	1200
A.A.P.P.M.A. (PECHE)	400
FOPAC	70
Ecurie de la Montagne Noire	450
VAVT	800
Vélo Club du Thoré	200
CROIX Rouge	300 (convention)
CINECRAN 81	603 (convention)
+50 €	
COUNTRY THORE CANYON	150
COUNTRY THORE CABYON (except)	2000
Teatime	150
CIVAM THORE Montagne Noire	100
CNMA	200
AMICALE ANCIEN JOUEURS DU SCM	150

Réhabilitation d'un immeuble à vocation économique : demande de la participation à la valorisation du patrimoine

Le Conseil municipal a sollicité le concours de la CACM pour l'obtention d'une aide financière de 19 743.20 € au titre de la subvention « Participation à la valorisation du Patrimoine »

Lot 2 : Isolation	14 608.00 € HT
Lot 4 : Menuiseries Extérieures	32 750 € HT
Bureau d'étude	2 000 € HT
<b>Montant</b>	<b>49 358 € HT</b>

Choix du devis de voirie rue du portail haut

(SPIE BATIGNOLLES d'un montant total HT de 92 750 € - EIFFAGE d'un montant total HT de 90 617 € - TPMN d'un montant total HT de 85 280 €)

Demande de fonds de concours 2025 auprès de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet dans le cadre des travaux de voirie de la rue du portail haut

Le Conseil municipal a décidé de solliciter un fonds de concours de 10 000 € HT pour 2025, auprès de la CACM pour la réalisation d'un projet de voirie Rue du Portail Haut qui s'élève à : 85 280 € HT.

DÉPENSES :	85 280 € HT
RECETTES : Communauté d'Agglomération	<u>10 000 € HT / FDC 2025</u>
Département	10 967.60 € HT
Commune	64 312.40 HT

## TOTAL SUBVENTION

10 000 € HTVoirie : demande de subvention auprès du Département du Tarn dans le cadre des travaux de voirie de la rue du portail haut

Montant subventionnable 45 % de 24 732. 45 € HT

## Plan de financement prévu :

. Subvention du département :	10 967.60 €
. Subvention communauté d'aggl :	10 000 €
. Participation de la commune :	64 312.40 €

**85 280 €**Conseil municipal du  
9 juillet 2025Tirage au sort - liste jury d'assise pour l'année 2026

Madame Julie ZANON - Mme Ann LONGWORTH - Mme Nora KHIMOUN

Adhésion au dispositif de regroupement des certificats d'économies d'énergie du SDET - adoptéAdhésion à la convention avec le CDG 81 précisant les modalités de la mission médiationComposition du Conseil de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet en vue des élections municipales de mars 2026

Castres 29

Mazamet 7

Labruguière 4

Aussillon 4

Pont de Larn 2

Aiguefond 2

Payrin Augmontel 2

Lagarrigue 2

Saint Amans Soult 1 \*

Valdurenque 1 \*

Noailhac 1 \*

Navès 1 \*

Boissezon 1 \*

Caucalières 1 \*

Total : 58

Décisions modificatives BP 2025 n° 1 - adoptéesCréation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classeTableau du personnel - modifiéAvis sur le périmètre délimité des abords (PDA) de la commune de St Amans SoultIngénierie publique – appui aux communes - adoptéSubvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'entente ONYX.

# Travaux



Marquages au sol repeints



Réfection du lavoir



Installation de barrières de sécurisation de la voie verte



Goudronnage de la rue du portail haut jusqu'à la salle des sports



Création d'un parking au terrain de pétanque



Installation de nouvelles Caméras (parking école Interligne-MJC-ZI)



Trottoir du parking du Caoussadou

## «Commune engagée pour un éclairage vivant»

Remise du Trophée pour la Commune de Saint Amans Soult par le SDET le 25 septembre dernier au salon des Maires du Tarn à Albi. Les travaux de changement de 130 luminaires en Led commencent fin octobre.



## Tribune libre

Dans la tribune de mai 2023 (n° 63) je faisais référence au projet « d'aqueduc » pour alimenter en eau la vallée du Thoré au départ du barrage des St Peyres via le Pas des bêtes et la station de Cucussac. Il semblerait que ce projet, un temps suspendu, soit de nouveau d'actualité et traité en catimini par le SIVAT et quelques élus.

Deux rapports des cabinets Dejante et Altero en définissent sa faisabilité technique et ses contraintes de façon très détaillée.

Une étude financière de première mouture fait état d'un budget approchant les 18 millions €, d'un coût d'entretien annuel de 650 000 €, des coûts pharaoniques à supporter par les 2450 abonnés de la vallée, soit un coût chiffré à minima de 4 €/m<sup>3</sup> à rajouter au prix actuel.

Le conseil municipal de Labastide-Rouairoux, devant ces chiffres s'est prononcé d'ailleurs contre ce projet et va conserver sa compétence et son autonomie en régie municipale.

Ce projet devra être un thème majeur de la prochaine campagne municipale, le ou les futurs candidats devront se positionner.

Évidemment tous ces chiffres sont sourcés et je me tiens à disposition pour toute précision sur ce dossier.

**Maffre Xavier (élu d'opposition)**

## Investir dans l'avenir : la crèche en chantier pour un accueil amélioré



Suite à l'arrêté du 31 août 2021 sur la réforme bâimentaire, il était nécessaire de faire des travaux pour la mise en conformité de la crèche. Une grande partie s'est portée sur la sécurisation de l'accès au bâtiment (en cours) et dans les espaces d'accueil des enfants.

La deuxième partie a été consacrée au changement du mobilier pour moderniser les espaces de jeux, plus ludiques, favorisant les besoins des enfants. L'ergonomie et les conditions de travail des professionnelles ont, elles aussi, été améliorées.

Enfin, il était essentiel de réaménager le hall de la crèche pour que les familles se sentent bien accueillies.

Ce chantier a été possible grâce aux Fonds de modernisation des établissements d'accueil du jeune enfant de la CAF du Tarn et à la commune de Saint Amans Soult qui ont financé la totalité du projet. L'ensemble des travaux, qui ont débuté en août et finiront en novembre, sont menés par des entreprises Saint-Amantaise.

La directrice remercie tous ces soutiens sans lesquels rien n'aurait été possible ainsi que les professionnelles qui ont su s'adapter à une nouvelle organisation.

## État civil Juin 2025 à Août 2025

### Naissances

- 29 juin 2025 : Mylo, Emile GAY

### Mariages

- 07 juin 2025 : Hugo, Guillaume PUEO et Sedrina, Isabelle ANDREINI

### Décès

- 03 avril 2025 : Jeanne, Paulette ARMENGAUD, 97 ans
- 02 mai 2025 : Jean-François ROQUES, 66 ans
- 15 mai 2025 : Rose, Monique, Lilie ROUANET, veuve CORBIERE, 95 ans
- 03 juin 2025 : Marie-Thérèse AUBRY, veuve BERNARD, 99 ans
- 08 juin 2025 : Monique, Marie CABROL, veuve SENEGRAS, 93 ans
- 06 juillet 2025 : Claude, Jean VIDAL, 87 ans
- 15 juillet 2025 : Guy, Dieudonné RAYNAUD, 94 ans
- 24 juillet 2025 : Claire, Thérèse CAMPEDEL, 91 ans
- 25 août 2025 : Joséphine, Etienne, Georgette BONIN, veuve SIRE, 102 ans

## Réunions de quartiers

Durant le mois de juin dernier, nous avons organisé 4 réunions en Mairie, par quartier, afin d'échanger à la fois sur les dossiers et projets en cours mais aussi sur les demandes et questionnements particuliers. Ainsi vous étiez plus de 30 participants en moyenne par réunion et nous vous en remercions grandement.

Lors de ces rencontres, les problématiques individuelles que nous avons pu rencontrer et qui ont pu en fonction des possibilités faire l'objet de traitement spécifique, ou les questionnements propres à chaque quartier (aménagement de telle rue...) ne seront bien évidemment pas abordés dans ces quelques lignes.

Par contre, il y a quelques points communs aux différents quartiers, que nous avons rencontrés à chacune de nos réunions qui sont de nature à altérer la qualité de vie à laquelle chaque habitant a droit.

### Trois de ce type seront développés ci-après.

Il y a pourtant des règles de vie au demeurant fort simples et logiques mais que visiblement il est indispensable de rappeler de manière globale pour que chacun prenne bien conscience que les personnes qui résident à proximité n'ont pas à être importunées par des comportements inadaptés à la vie en société.

L'article 1253 du Code civil clarifie la responsabilité en cas de troubles anormaux du voisinage, établissant que le propriétaire, locataire ou occupant peut être tenu responsable des nuisances supérieures aux inconvénients normaux.

1 – les aboiements des chiens : quoi de plus normal qu'un chien qui aboie pourrait-on dire ?

Certes, mais quand ces aboiements sont quasi permanents, ou se déclenchent sans raison particulière, en journée et / ou la nuit, forcément cela devient totalement inacceptable et invivable. Des chiens d'un certain gabarit, des chiens de chasse, des chiens qui ont de la « voix »... parfois livrés à eux-mêmes dans des quartiers résidentiels ne peuvent que générer des plaintes que nous avons retrouvées systématiquement lors de nos rencontres. La municipalité a pris et prendra les mesures pour faire cesser ces troubles avec les moyens juridiques qui sont les siens.

2 – l'entretien des terrains et des propriétés : cet aspect a été abordé sous deux angles.

D'une part nous avons traité beaucoup de plaintes de personnes nous indiquant un défaut d'entretien des terrains jouxtant les leurs. Des courriers ont été adressés, souvent suivis d'effets, parfois c'est plus compliqué... Nous ne pouvons agir efficacement qu'en lien avec le propriétaire qui parfois ne réside plus sur la commune et parfois nous n'avons même pas d'interlocuteur fiable.

D'autre part, c'est le non-respect des horaires prévus par la réglementation départementale qui est relevé. Ainsi par exemple, le dimanche à partir de midi, aucun travaux de bricolage ou de jardinage n'est autorisé. Inutile de vous dire que si vous reportez le travail prévu directement au lundi ou mardi suivant, en journée, votre voisin ne s'en plaindra sûrement pas.

Toutes les situations sont prises en compte, mais il est hélas impossible d'être derrière chaque tondeuse ou tronçonneuse ; il appartient à chacun de veiller à respecter les règles.

Nous les rappelons souvent.

### 3- le stationnement gênant de véhicules

Sur certains lieux de la commune nous avons pu traiter des problématiques par des aménagements adéquats (parking du boulodrome par exemple) mais malgré le nombre important de stationnements sur la commune, le marquage au sol pour limiter les situations gênantes, nous traitons encore trop de cas de véhicules mal garés, quasi abandonnés...

Les procédures nous contraignent à respecter des règles strictes pour pouvoir faire enlever des véhicules ; ce n'est hélas pas si simple que cela...

En définitive la municipalité intervient via la police administrative (prévention essentielle), parfois le dépôt de plainte est nécessaire auprès des autorités compétentes. Lorsque nous avons connaissance de telles situations nous informons systématiquement la gendarmerie avec qui nous avons d'excellentes relations, pour que « l'affaire » qui vous préoccupe soit prise en considération et solutionnée dans les meilleurs délais.

La meilleure solution restant toujours le dialogue qui, nous le savons bien, nécessite que les parties concernées y soient disposées. Ce n'est hélas pas toujours le cas.



## Nicole Ferran part vers une retraite bien méritée

Après de nombreuses années de dévouement et d'engagement, Nicole Ferran a tiré sa révérence professionnelle et s'est vue honorée comme il se doit à l'occasion de son départ à la retraite.

Reçue par Jérôme Cros, Maire de Saint-Amans-Soult et Jérémie Alquier, Président du SMIX, Nicole était entourée de ses collègues, de sa famille, des élus et de ses amis, venus nombreux pour partager ce moment émouvant et festif.

Un beau témoignage de reconnaissance pour une carrière riche, marquée par le sérieux, la bienveillance et l'implication constante de Nicole dans ses missions.

**Merci Nicole pour toutes ces années de service ! Nous vous souhaitons une retraite pleine de joie, de projets et de sérénité.**

## Réouverture de l'église Notre-Dame de l'Assomption



Après sept années de restauration, l'église Notre Dame de l'Assomption de Saint-Amans-Soult a retrouvé toute sa splendeur.

**Le 19 octobre dernier, les habitants se sont rassemblés pour célébrer sa réouverture officielle.**

## Nouveauté à Saint-Amans-Soult !

Tous les 15 jours, retrouvez votre vente de coquillages et crustacés, à l'Espace Gare, de 9h à 13h. Venez profiter de produits frais directement à côté de chez vous !

**Huîtres, moules, crevettes, crabes et bien plus encore vous attendent...**



Au cœur de notre village, Un EHPAD transformé pour mieux accompagner nos ainés.



Le 15 mai dernier, c'est avec une immense fierté et une certaine émotion que SAGES « Saint Amans Age Services » a été inauguré en présence du préfet du Tarn, Mr Laurent Buchaillat. Un projet colossal porté par le CCAS de Saint Amans Soult, Madame Sofia Zidani, Directrice et mené en co-construction avec les équipes, les résidents, les familles et les élus locaux.

Entièrement rénové et agrandi, SAGES est un véritable modèle de synergie locale et répond de manière transversale à l'évolution des besoins des personnes âgées. Il propose différentes offres :

- Un EHPAD rénové « Résidence du Parc » avec 85 places dont 1 hébergement temporaire
- Une résidence autonomie « La Maison de Marie Louise » qui se compose de 5 appartements accueillants des personnes âgées autonomes.
- Un service d'aide à domicile (SAD) « Si Seniors ! »
- Un tiers lieu convivial « Le loft », un espace ouvert sur l'extérieur, de partage et de convivialité en lien avec les associations locales.

Le montant total des travaux s'élève à 7,6 M€, dont 1 042 000 € financés par l'Etat via le plan France Relance, complétés par des soutiens de l'ARS et de la CNSA.

Dans un espace lumineux, coloré et plein de vie, nous accédons à une offre médico-sociale qualitative, un lieu de soin, d'accompagnement et de dignité qui permet aux résidents de rester dans leur commune, d'accéder aux animations du village, dans un cadre de vie à taille humaine.

Le samedi 20 septembre, SAGES a ouvert ses portes au public et a proposé des visites groupées de l'EHPAD et de la Résidence autonomie. Ce fut l'occasion de venir découvrir les possibilités d'accompagnement pour nos ainés et de prendre connaissance de l'envergure des travaux réalisés.



## Compte-rendu du comité syndical du 10 avril 2025

### Budget Principal – approuvé

#### BP 2025 – Budget principal

##### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 856 801.26 €

Recettes : 856 801.26 €

##### INVESTISSEMENT

Dépenses : 291 828.45 €

Recettes : 291 828.45 €

### Approbation CFU – Budget assainissement

– approuvé

#### BP 2025 – Budget assainissement

##### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 455 608.19 €

Recettes : 455 608.19 €

##### INVESTISSEMENT

Dépenses : 408 430.75 €

Recettes : 408 430.75 €

### Convention avec l'association « La Petite Loco » pour concours à titre gratuit

Montants réalisés pour l'année 2024 :

Traitements du personnel : 0.00 €

Transport : 1 889.68 €

Mise à disposition locaux 3 000.00 €

Montants prévus pour l'année 2025 :

Traitements du personnel : 3 000.00 €

Transport : 2 000.00 €

Mise à disposition locaux 3 000.00 €

### Convention avec l'association « MJC St Amans Albine » pour concours à titre gratuit

Montants réalisés pour l'année 2024 :

Locaux : 500,00 €

Transport : 2 977.52 €

Montants prévus au budget pour l'année 2025 :

Locaux : 500,00 €

Transport : 3 000,00 €

### Subventions 2025

- APE Interligne 1 500,00 €

- APE Interligne (Subvention exceptionnelle Balade Gourmande) 1 000,00 €

- Association scolaire RPI de St Amans 1 500,00 €

### Compte épargne temps

Le comité syndical a adopté le dispositif suivant et prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### Nouveau plan de financement terrain multisports

Le nouveau devis s'élève à 71 600€ HT.

Le plan de financement est donc modifié de la façon suivant :

- DETR 40 % 28 640,00 €

- Département 30 % 21 480,00 €

- Autofinancement 30 % 21 480,00 €

## Compte-rendu du comité syndical du 17 juillet 2025

### DM 1 – Budget Principal – approuvé

### Avancement de grade – nouveau tableau du personnel au 1<sup>er</sup> septembre 2025

### Nouveau tableau du personnel au 1<sup>er</sup> septembre 2025

### Tarif restaurant scolaire au 1<sup>er</sup> septembre 2025

4.70 € pour les élèves

6.10 € pour les adultes

### Tarif ALAE au 1<sup>er</sup> septembre 2025

16 € par mois pour les familles non imposables à l'impôt sur les revenus

20 € par mois pour les familles imposables à l'impôt sur les revenus,

Les élèves de CM2 de l'école Ste Marie/St-Joseph et de L'Interligne ont été reçus par les élus du SMIX (Syndicat intercommunal Soult/Valtoret) qui ont offert à chacun d'eux un bon d'achat de fournitures scolaires.



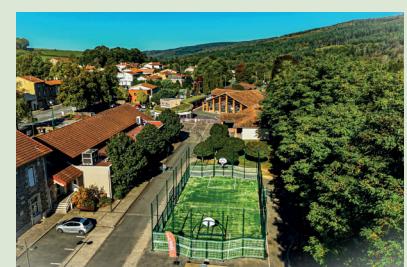
## Travaux

Dans un premier temps, avec un effectif de 86 élèves, la rentrée scolaire de l'interligne s'est bien passée.

Le SMIX continue son engagement dans le développement des conditions de vie des habitants des 2 Saint-Amans, preuve en est avec la finalisation du City Stade (situé derrière le Tortill'art). Le 11 octobre a marqué l'inauguration de ce nouvel espace ludique, en présence des pouvoirs publics et des associations locales.

Ce projet a été réalisé grâce à l'aide de l'Etat, Dotation d'équipement des territoires ruraux (deETR), ainsi que la subvention du département et le reste à charge du SMIX.

Afin de sécuriser les différentes pratiques sportives, un accès pompier a été créé entre les terrains un et deux au niveau du stade de Gassière. Trois défibrillateurs ont été installés, le premier au niveau des tribunes du terrain n°1, les 2 autres, au niveau des salles, des sports du Mas Berg et du Thoré.



## Quelle belle fête de la musique !

Un grand bravo aux enfants de l'école Ste Marie St Joseph pour leur spectacle joyeux et touchant ! Mention spéciale à Rafaël Clausell pour sa prestation impressionnante à la batterie, pleine d'énergie et de talent ! Et merci au groupe Duo Temp'ô pour avoir clôturé la soirée en beauté avec leur superbe répertoire.

Un immense merci aux parents et bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves, aux enseignants, aux élus du SMIX et aux agents pour leur engagement, leur aide précieuse et leur présence qui ont permis la réussite de cet événement.

Une soirée conviviale et festive comme on les aime à Saint-Amans !



# Octobre rose

Un mois rempli de rose, de sourires et d'énergie positive !

Merci à toutes et tous d'avoir participé à cet événement pour Octobre Rose.

Ensemble, nous faisons briller l'espoir et la solidarité !



## Repas des ainés

Les personnes ayant 65 ans révolus au 31 décembre 2025 sont invitées au repas des ainés qui aura lieu à la salle du Thoré le mercredi 21 janvier 2026. Leur conjoint, quel que soit son âge, est invité. (date limite des inscriptions le 14 janvier 2026)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE **MERCREDI 14 JANVIER 2026**

## REPAS DES AÎNÉS MERCREDI 21 JANVIER 2026

Les personnes ayant 65 ans révolus au 31 décembre 2025 sont invitées au repas des ainés qui aura lieu à la salle du Thoré le **MERCREDI 21 JANVIER 2026**. Leur conjoint, quel que soit son âge, est invité.

**Nom** ..... **Prénom** .....

**Adresse** .....

**Participera au repas**

**Nombre de personnes : 1  2**

**Ne participera pas au repas**  
Et souhaite recevoir un colis

**OUI**       **NON**

**RAPPEL : LES COLIS SONT RÉSERVÉS AUX PERSONNES QUI, POUR DES RAISONS ÉVIDENTES DE SANTÉ OU TRES ÂGÉES, NE PEUVENT ASSISTER AU REPAS.**  
**LA COMMISSION DU CCAS DONNERA UN AVIS À CES DEMANDES.**

## Ouverture de saison Tortill'Art

### 20 ans !

20 ans que le Tortill'Art, ancien entrepôt de marchandises de la gare SNCF de Saint-Amans-Soult a été réhabilité en salle de spectacle.

20 ans, où, au fil des années, nous y avons cultivé avec passion, la convivialité, l'esprit d'ouverture et de partage.

20 ans de programmations artistiques, qui tel un restaurant propose, à chaque saison, une nouvelle carte de menus où se mêlent des plats stars et des plats moins populaires que l'on souhaite vous faire découvrir.

Au Tortill'Art, chacun y vient, pour apprécier la cuisine proposée. On y choisit son menu et on y revient si la cuisine nous plaît en y emmenant notre entourage, parce qu'ici, dans notre petite boîte noire souloise, on sait qu'on vivra un moment suspendu ! Des moments différents qui susciteront en nous curiosité, surprise, joie et engouement.

L'écriture d'une programmation culturelle est ainsi issue d'une longue réflexion. C'est une construction qui tend à être à l'image d'un territoire et de ses ressources. Elle est le résultat d'un subtil équilibre entre une ligne artistique et le respect des droits culturels de chacun.

C'est donc avec émotion et enthousiasme que nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle saison culturelle toute particulière pour Le Tortill'Art, qui souffle cette année sa vingtième bougie et qui, nous l'espérons conservera cette énergie conviviale et communicative.

Nous en profitons également pour saluer toutes celles et ceux qui, grâce à leur présence et leur implication - que ce soit en technique, médiation, administration, accueil des artistes ou communication - ont permis, et permettent encore, l'existence et la longévité de ce lieu.



## Un concert solidaire pour le Téléthon

Comme chaque année, une soirée au profit du Téléthon a été organisée.

Le samedi 8 novembre, a eu lieu le concert de Los de l'Autan en l'église de Saint Amans Soult. Les dons ont été reversés à l'AMF.



## Les Chalets de Noël : 2<sup>ème</sup> édition



Pour la deuxième édition des chalets de Noël, le THORE FOOTBALL CLUB 81 sera accompagné des associations de parents d'élèves des écoles, Sainte-Marie Saint-Joseph et l'Interligne.

Rendez-vous les **18 et 19 Décembre 2025** sur le parvis du Tortill'art pour 2 soirées gourmandes et musicales, où 3 chalets vous seront proposés (Terre, Mer et Sucré).

## Marché de Noël



Le traditionnel Marché de Noël revient pour enchanter petits et grands le Dimanche 30 novembre.

Au programme : Animations gratuites pour les enfants, Photographe sur place, Manège et spectacles au Tortill'Art. Et bien sûr... la visite du Père Noël !

**Ambiance festive, gourmandises et magie de Noël garanties.** Venez nombreux partager ce moment convivial en famille ou entre amis !



## CÉRÉMONIE DES VŒUX

La municipalité de Saint-Amans-Soult convie l'ensemble des habitants à la cérémonie des vœux du maire, qui se tiendra le vendredi 9 janvier à 18h30, au Tortill'Art.

À cette occasion, le Maire et l'équipe municipale dresseront le bilan de l'année écoulée. Ce moment de convivialité sera aussi l'occasion d'échanger avec les élus autour d'un verre de l'amitié.

Tous les habitants du village sont chaleureusement invités à participer à cet événement qui marque le début de la nouvelle année dans un esprit de partage et de proximité.

## RETOUR EN IMAGES

### Expo Henri Cabrol

Du 13 juin au 30 septembre, les murs de la salle du conseil municipal ont accueilli de belles aquarelles qui racontent une histoire touchante et fascinante.

Un vernissage qui a eu lieu le 13 juin a donné l'opportunité à chacun d'en écouter les différents chapitres. Une passion et une inspiration communes entre un père, Henri CABROL et son fils Patrick CABROL : la **montagne** noire, et la nature dans ce qu'elle offre au monde, que ce soit à l'extérieur ou dans ses entrailles. Chacun exprimant son amour et la fascination pour cette nature par des voies différentes, mais complémentaires.

L'un par la peinture, l'autre par la photographie, l'un sur ce qui est visible au grand jour, l'autre sur ce qui est dans l'ombre des grottes. Histoire de deux amoureux de la nature qui n'ont eu de cesse de la déchiffrer pour l'exposer au monde au travers de leur regard.

Patrick CABROL rend hommage à l'œuvre de son père disparu le 30 janvier 1996, à l'occasion de la sortie de son nouveau livre, en exposant ses œuvres dans les locaux de la mairie de Saint Amans Soult, qui en avait déjà abrité une pour le centenaire de sa naissance. Henri entre dans le monde de l'art en commençant par le dessin. Il utilise entre autres, l'encre de chine, la gouache, et se tourne finalement vers la peinture pour peindre les paysages qui l'émeuvent. Cela a débuté avec ceux de son pays natal au pied de la montagne noire, puis avec la Mayenne, où il a dû s'établir pour motif professionnel, ou encore la Bretagne lors de ses vacances. Chimiste-coloriste de métier, Henri entretient une relation

intime avec la couleur, tant professionnellement qu'artistiquement. Il peint ses aquarelles en utilisant la technique de la détrempe, une technique difficile à maîtriser mais qu'il a su amadouer pour parvenir à traduire la profondeur, la vie, l'âme de la nature sur la toile. Henri a toujours été à la recherche la perfection dans les jeux d'ombre et de lumière, dans l'atmosphère qu'il voulait rendre.

En 1988, il reçoit d'ailleurs le 1<sup>er</sup> prix du salon de Mayenne avec son aquarelle « Coup de soleil sur la lisière ». Une légitimation de sa qualité d'artiste pour celui qui se considérait comme « barbouilleur de papier ».

### EXPOSITION H. CABROL

Aquarelles



### Ambiance western réussie pour le festival Country à Saint-Amans-Soult



Les 4, 5 et 6 juillet derniers, Saint-Amans-Soult a pris des airs de Far West à l'occasion du festival Country, organisé par l'association Country Thoré Canyon. Pendant trois jours, la commune a vécu au rythme des bottes, chapeaux et guitares, attirant un large public venu de tout le Tarn et des départements voisins.



### Une belle réussite pour la journée portes ouvertes des associations

Le forum des associations s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse le dimanche 7 septembre. 72 familles sont venues à la rencontre des bénévoles et représentants des 12 associations présentes.

Un grand merci à tous pour votre participation et votre engagement qui font vivre notre commune.

### Fête nationale !



À l'occasion de la fête nationale, notre village a vibré au rythme d'une belle soirée conviviale et festive.

Le marché de producteurs de pays a régalé les papilles avec des produits locaux de qualité, pendant que les jeunes de la M.J.C. ont mis l'ambiance en servant de délicieux burgers faits maison – bravo à eux pour leur dynamisme et leur engagement !

La compagnie du Chêne Ardent a ensuite envoûté petits et grands avec un spectacle époustouflant, juste avant que le feu d'artifice illumine le ciel de mille couleurs.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée, et à vous, les habitants et visiteurs, pour votre présence.

### Marchés de producteurs de pays



Pour cette saison 2025, beaucoup de monde pour faire leurs courses ou pour manger sur le parvis du Tortillart.

Cette année 3 nouveaux producteurs ont participé à tous les marchés. Un vrai régal !

Pour la soirée du 11 juillet la MJC St Amans Albine a servi 180 repas. 11 jeunes ont été impliqués dans l'organisation avec 6 bénévoles et 1 salarié.

Merci à eux.

### Vide grenier

Dimanche 14 septembre, à l'aube, plusieurs dizaines d'exposants se sont installés autour du boulevard des promenades pour le vide grenier annuel organisé par l'Association culturelle.

A l'heure de la tendance de la seconde main et dans une dimension écologique, cet événement est toujours apprécié et attendu.

Malgré quelques gouttes de pluie l'après-midi, vous avez pu profiter d'une matinée ensoleillée pour chiner, négocier, vendre, échanger ou tout simplement flâner parmi les stands. Et si vous aviez envie d'une pause gourmande, des en-cas salés et sucrés étaient proposés. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



### Les fêtes de la Saint-Largy 2025 : un week-end haut en couleur à Saint-Amans-Soult

Comme chaque année, Saint-Amans-Soult a célébré avec entrain les fêtes de la Saint-Largy, du vendredi au dimanche, rassemblant habitants, familles et visiteurs autour d'un programme riche en animations et en convivialité.



Production & Vente d'énergie

Exploitation & Maintenance de centrales hydroélectriques

Ingénierie & Développement

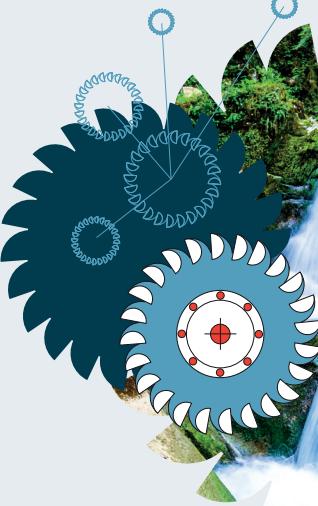
Construction & rénovation de projets hydroélectriques

BUREAU D'ÉTUDES  
30 allée des Tibous  
04240 SISTERON  
04 92 30 10 54

SIÈGE SOCIAL  
46 route de Béziers  
81240 SAINT AMANS SOULT  
05 63 98 06 15

BUREAU D'ÉTUDES  
5 rue Moulin Bayard  
31000 TOULOUSE  
05 61 23 97 23

contact@serhy.fr | www.serhy.fr



**LOPEZ  
IMMOBILIER**



*Un projet Notre exigence*

Nos agences • Mazamet - Labruguiere • 05.63.61.40.88 • lopezimmobilier@gmail.com

Guillaume ALONSO  
Arboriste Grimpeur

06 34 16 44 83  
altacime@outlook.com

**ALTACIME**  
ARBORISTE CRIMPEUR



**ENTRETIEN**  
Entretien de parc arboré



**ABATTAGE**  
Abattage difficile



**ÉLAGAGE**  
Tailler d'entretien, taille d'ornement et démontage



**ÉVACUATION**  
Broyage et évacuation des déchets verts



**FERRAND  
CONSTRUCTEUR**

AGRO-ALIMENTAIRE

ENERGIE

MATÉRIAUX

AÉRONAUTIQUE

AUTOMOBILE

TEXTILE TECHNIQUE

SPATIAL



**Nous recrutons**

- Monteurs mécanique
- Usineurs
- Chargé d'Affaires

- Usinage 5 axes petites et grandes dimensions.
- Maintenance et intervention sur site.
- Conception - Fabrication de machines spéciales, outillages, modification de process.
- Contrôle MMT. Laser Tracker.

**VOTRE PARTENAIRE INDUSTRIEL**

T. +33 (0)5 63 98 30 05 • contact@groupeferrand.fr • groupeferrand.fr



**Carmen Baggio**  
Gérante

69, av. de la Méditerranée  
81240 Saint-Amans-Soult

06 99 88 40 58  
abrinatureimmo@orange.fr

abrinature-immobilier.com

**PISTRE**  
assurance



**Céline et Brice PISTRE**

28 Avenue de la Richarde  
81200 Mazamet

Tél : 05.63.61.07.75  
agence.pistre@axa.fr

**Préférez**  
Les partenaires  
de votre JOURNAL  
MUNICIPAL

*Cette publication vous est offerte grâce à  
l'aimable participation des annonceurs qui  
y sont référencés. Ne manquez pas de les  
consulter, ils vous réservent  
le meilleur accueil !*